

# MANIFESTE DE L'ASSOCIATION ALERTES

## LES PERSONNES ÂGÉES ONT DROIT, ELLES AUSSI, AU BONHEUR

### LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FACE AUX DÉFIS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION :

L'accroissement de l'espérance de vie constituera pour le 21ème siècle un enjeu majeur.

Notre société se doit d'y répondre en référence aux valeurs fondatrices de la République : égalité, justice, solidarité.

Elle se doit aussi d'y répondre en prenant en compte à la fois les évolutions culturelles et sociales de cette population et sa grande diversité:

Dans ces conditions, développer une politique gérontologique, implique de considérer la personne âgée quelle que soit sa situation physique, sociale, ou psychique comme une personne avec tous les droits afférents à la personne, citoyenne à part entière, pleinement actrice de sa vie, pouvant choisir son lieu de vie ou de fin de vie ... et bénéficier des progrès en matière médical, social et autres...

L'association ALERTES est particulièrement attentive aux personnes en situation de "fragilité" soit du fait de leur handicap, soit pour des raisons économiques et financières, soit qui cumulent les deux difficultés.

### DES DÉFIS A RELEVER : vieillir dignement, garder le goût de vivre

L'association ALERTES préconise que soient relevés les trois défis que sont celui de la prévention, des soins de qualité, du choix de son lieu de vie.

#### Le défi de la prévention :

La prévention doit avoir pour objet de:

- préserver l'autonomie de la personne âgée en lui permettant d'exprimer ses besoins et d'effectuer des choix de vie librement,
- combattre les effets négatifs du vieillissement par l'entretien des capacités physiques et intellectuelles de la personne âgée, le maintien d'une vie sociale et familiale, l'adaptation du logement et plus généralement de son cadre de vie,
- rester des citoyens à part entière.

#### Le défi de soins de qualité :

C'est un droit de la personne âgée que de pouvoir accéder et bénéficier de soins de qualité, adaptés à ses besoins et à l'évolution de sa situation, lui permettant de rester elle même parmi les autres. "Prendre soin " de la personne constitue l'élément fondamental de la qualité des soins.

Cela suppose de la proximité, des compétences variées et de la coordination afin d'apporter une réponse adaptée aux situations individuelles de chaque personne. L'association **ALERTES** accorde une importance particulière au rôle que jouent les familles et aidants naturels, et par conséquent au soutien qu'il convient de leur apporter sous des formes diverses: soutien psychologique, centres de jour, accueils temporaires, hospitalisation à domicile ...

### **Le défi du choix de son lieu de vie et de fin de vie :**

Chaque personne âgée doit pouvoir choisir son mode de vie par rapport à ses propres critères et aspirations, et non en fonction de ses possibilités financières ou familiales.

Les exigences qui en découlent sont de plusieurs ordres :

- L'aide au quotidien : qu'il s'agisse de l'entretien et de l'adaptation du logement à mesure de la perte d'autonomie, de la sécurité, de la restauration, de la continuité de service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- L'accompagnement médico-psycho-social et plus spécialement l'organisation d'un service de soins à domicile avec des personnels formés en conséquence, une bonne coordination avec l'hôpital facilitant l'accès aux urgences et le retour au domicile, le développement de soins palliatifs ...
- Le maintien d'une vie sociale par l'organisation de services de proximité, le maintien de relations avec la vie extérieure ...
- Une politique de soutien aux aidants en relation avec les associations spécialisées, leur permettant de se reposer, de se soigner, de se former, d'être citoyens à part entière ...
- Aider financièrement les personnes âgées en perte d'autonomie. De ce point de vue, l'APA constitue un progrès incontestable pour les personnes âgées à domicile et en établissements en situation de dépendance.

### **Nous sommes préoccupés:**

Ce qui nous préoccupe, ce sont d'abord les conséquences du décret concernant les modifications d'attribution de l'APA, sur les personnes âgées les plus fragiles par leur niveau de dépendance et par la faiblesse de leurs revenus, sur les personnels de l'aide à domicile, et sur les pressions qui ne manqueront pas de s'exercer sur les établissements dans la mesure où le maintien à domicile deviendra de plus en plus difficile et alors que les établissements ne peuvent pas faire face à l'afflux de demandes.

C'est aussi l'annonce faite par le gouvernement d'un arrêt brutal du plan de modernisation et d'amélioration de la qualité qui doit s'étaler de 2001 à 2005 à raison de 183 millions d'euros par an.

La qualité de l'accueil et la prise en charge des soins sont ainsi remis en cause.

**Dans l'immédiat, l'association ALERTES demande** que "le gouvernement cesse de prendre les personnes âgées les plus fragiles comme principale source d'économies budgétaires, que le sort des personnes âgées devienne priorité nationale; que soit rétabli dans l'urgence le plan de modernisation pour 2003, que des établissements soient créés face à l'évolution de la demande, "qu'il programme la construction de nouveaux établissements en partenariat avec les associations de terrain et en tenant compte de leurs propositions novatrices, avec des personnels qualifiés et en nombre suffisant."

## **LA GÉRONTOLOGIE DOIT DEVENIR PRIORITÉ NATIONALE**

**AINSI, LE DROIT AU BONHEUR POUR LES PERSONNES ÂGÉES SERA REALITE.**

Grenoble le 4 Juin 2003.